



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Professeurs techniques

Question écrite n° 37981

#### Texte de la question

M Alain Brune attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur les professeurs de lycées professionnels quant à leur statut. Mis en place il y a deux ans, le baccalauréat technique ouvre une véritable voie de la réussite pour demain. L'investissement personnel des enseignants y est pour beaucoup. Sur les dix postes actuellement mis en place dans un lycée professionnel, tous sont occupés par des professeurs de grade I, qui voient avec inquiétude le travail accompli remis en cause. En effet, ces postes, à la rentrée 1988-1989, ne seront accessibles qu'au grade II. Pour accéder à ces grades, les enseignants devront passer un concours interne ou attendre quarante-cinq ans pour figurer sur la liste du mérite. Par conséquent, il lui demande s'il existe d'autres modes d'accès à ce grade et quelles en sont les modalités.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Brune Alain](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37981

**Rubrique :** Enseignement secondaire: personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale, de la recherche et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 1988, page 1098